



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Espaces Verts – Bois -Travaux sylvicoles - ancien ball-trap - ONF

Le Maire de Royat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,

VU le Code de la commande publique, et notamment ses articles R2100-1 à R3381-4, applicable à compter du 01/04/2019 concernant la passation des marchés publics,

VU le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et avances,

VU la Délibération du Conseil municipal D2023-074 en date du 13/12/2023 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,

VU la délibération du Conseil municipal n° D2024-027 en date du 10/04/2024 portant approbation du budget primitif 2024,

VU la proposition de l'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS, en date du 16/05/2024,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir des travaux sylvicoles à l'ancien site de ball-trap de la ville de Royat,

CONSIDERANT que cette dépense est inscrite au budget primitif 2024 du budget principal de Royat, en date du 10/04/2024,

DECIDE

Article 1 : L'Office National Des Forêts sise 1 rue du Frère Genestier 63230 PONTGIBAUD, est retenue pour les travaux sylvicoles de l'ancien site de ball-trap de la Ville de Royat, pour un montant de 1 992.46 € HT soit **2 229.01 € TTC**.

Article 2 : Les caractéristiques et le contrat sur les bases précitées sont annexés à la présente décision.

Article 3 : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS
- M. le Directeur Général des Services pour exécution.

Fait à Royat, le 21/05/2024

Le Maire,
Marcel ALEDO



Le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Votre interlocuteur :
THOMAS POGGIOLI
Tél :
Mél : thomas.poggioli@onf.fr
Tél Portable : 06 15 30 20 15

N° DEC-24-883515-00566520 / 15661

Adresse de livraison principale Monsieur le Maire COMMUNE ROYAT 46, BOULEVARD BARRIEU 63130 ROYAT	Adresse client Monsieur le Maire COMMUNE ROYAT 46, BOULEVARD BARRIEU 63130 ROYAT
---	--

Forêt communale de ROYAT Objet de la prestation : Travaux 2024 (délai de réalisation : 30 juin 2025)	Coordonnées Client : Tél : 0473295080 - Mail : mairie@royat.fr SIRET : 21630308100014
--	--

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS	Qté ou Base	Un.	P.U. ou Taux	TVA	Montant en € HT
TRAVAUX SYLVICOLES - ancien site ball-trap					
<input type="checkbox"/> Dégagement de plantation ou semis artificiel en cheminée (Ref : 04-DEGP-DGP00) Localisation : Site de l'ancien ball-trap de Charade	0,50	HA	1 082,92	10,00	541,46
<input type="checkbox"/> Fourniture de répulsifs TRICO (fourniture pour 2 passages) (Ref : 02-FPRO-REP01) Localisation : Site de l'ancien ball-trap de Charade	10,00	L	37,30	20,00	373,00
<input type="checkbox"/> Application de répulsif (Passage de printemps) (Ref : 04-PROG-REP01) Localisation : Site de l'ancien ball-trap de Charade	700,00	PL	0,77	10,00	539,00
<input type="checkbox"/> Application de répulsif (Passage d'automne/d'hiver) (Ref : 04-PROG-REP01) Localisation : Site de l'ancien ball-trap de Charade	700,00	PL	0,77	10,00	539,00

TVA			Total HT
Taux	Base	Montant	
10,00%	1 619,46	161,95	1 992,46 €
20,00%	373,00	74,60	2 229,01 €
			Total TVA ⁽¹⁾ 236,55 €
			Total TTC ⁽¹⁾ 2 229,01 €

Pour faire suite à votre demande, nous avons le plaisir de vous transmettre notre meilleure proposition. Cette offre est valable 3 mois Le 16/05/2024 Responsable de l'offre THOMAS POGGIOLI 	Devis lu et accepté pour un montant de : 1 992,46 € HT 2 229,01 € TTC ⁽¹⁾ Transmis en retour à l'ONF pour exécution : A <u>ROYAT</u> , le <u>24/05/2024</u> (Signature nom, fonction) 
--	---

- En signant ce devis vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente de l'ONF. Elles sont disponibles sur www.onf.fr/onf/conditions-generales-de-vente ou peuvent être adressées sur simple demande à onf-prestations@onf.fr

- Cette prestation sera réalisée conformément aux engagements des Cahiers Nationaux de Prescriptions des Travaux et Services Forestiers (CNPTSF)

- Cette prestation sera réalisée conformément aux engagements des Cahiers Nationaux de Prescriptions d'Exploitations Forestières (CNPEF)

- Entreprise agréée pour l'application en prestation de service de produits phytopharmaceutiques (n° d'agrément : IF00267).

- Assurance responsabilité civile ONF N° de contrat : 10390808504.

- Ce devis pourra faire l'objet de factures intermédiaires en fonction de l'avancement des prestations.

(1) Taux de TVA appliqué sous réserve de modification législative